



changer de travail pendant mon arret de travail

Par **pat27000**, le **27/11/2020** à **11:56**

Bonjour,

Actuellement je suis en arret maladie depuis le 07/05/19, a cause d'une mauvaise entente entre moi et mon employeur. J'ai demandé a leur avocat s'ils voulaient faire une rupture conventionnelle ils ont refusé. Je suis en CDI chez eux et aujourd'hui j'ai trouvé un autre travail, mais mon arret de travail se termine le 24 décembre. Pouvez vous me dire que dois je faire?

Je vous remercie.

Par **P.M.**, le **27/11/2020** à **12:52**

Bonjour,

Vous pourriez démissionner et tout ou parte du préavis se déroulerait pendant l'arrêt-maladie à moins que l'employeur vous dispense de l'effectuer sur votre demande, dans ce cas, il n'aurait pas à vous le payer...

Par **pat27000**, le **27/11/2020** à **14:01**

Je ne donnerai pas de préavis vu qu'ils ont une autre employée qui me remplace, j'ai une preuve sur papier qu'elle a commencée à travailler depuis le mois de septembre 2019. Par contre je voulais savoir si je peux travailler avant la fin de mon arret de travail? et comment je dois procéder. Merci.

Par **P.M.**, le **27/11/2020** à **14:50**

Je ne vois pas comment vous pourriez vous exonérer de respecter le préavis même en ayant la preuve d'une nouvelle embauche...

Pendant un arrêt-maladie vous ne pouvez exercer aucune activité professionnelle...

Pour interrompre l'arrêt-maladie sans avis médical, il faudrait en prévenir la CPAM préalablement...